

52 - Subvention à l'Association Franche-Sylvanie pour le Festival Destination Roumanie

M. GUILLEMET, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : En 2012 avait eu lieu la première édition du festival Destination Roumanie, dans le cadre du programme européen Comenius-Regio porté par les villes de Besançon et Bistrita. Cette manifestation culturelle avait touché un large public à Besançon (environ 1 000 personnes de tous les âges).

Forte de ce succès, l'Association d'amitié franco-roumaine Franche-Sylvanie souhaite réitérer l'expérience cette année, du 26 au 31 mai 2013. L'objectif est de sensibiliser à la solidarité internationale avec la Roumanie, et, à travers des échanges interculturels, faire tomber les préjugés envers le peuple roumain.

Le festival propose des projections de films et documentaires, un repas, une soirée musicale, des émissions radio et la mise en place d'un tandem solidaire (avec construction d'un outil pédagogique). Ces diverses actions permettront d'exposer les différents aspects de la culture roumaine et de toucher différentes catégories de public. Face au constat d'une stigmatisation grandissante envers la population roumaine, il apparaît pertinent de sensibiliser aux richesses de la culture roumaine.

Par ailleurs, dans le cadre des Rencontres Internationales du Théâtre Universitaire (RITU) qui se tiendront du 30 septembre au 4 octobre 2013, l'Association Franche-Sylvanie participera activement à l'organisation d'une journée roumaine (concerts, actions de sensibilisation, etc.) à l'occasion de la venue de la Troupe de musique *Corint* de Bistrita.

Ces deux projets s'inscrivent dans les stratégies politiques menées par la Ville : coopération décentralisée avec Bistrita et politique culturelle. En plus d'un aspect de sensibilisation à la solidarité et à la citoyenneté internationale, ils présentent une contrepartie intéressante pour la Ville en terme d'événements interculturels et culturels.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'Association Franche-Sylvanie (1 000 € pour l'organisation du Festival Destination Roumanie et 500 € pour l'organisation d'une journée roumaine lors des RITU).

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur la ligne 65.048/6574.005025 CS 00290.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.